

Votre séjour en unité d'Oncologie à l'Hôpital Américain de Paris

Livret d'accueil

Oncologie



American Hospital of Paris
NON PROFIT ORGANIZATION

PRENDRE CONTACT

LES SECRÉTARIATS MÉDICAUX

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Pr Védrine - Bureau A : 01 46 41 82 46

OPDOncologieA@ahparis.org

Dr Bouffette - Bureau B : 01.46.41.27.29

OPDOncologieB@ahparis.org

Pr Saghatchian, Pr De Revel, Pr Turhan, Dr Bernichon - Bureau C : 01 46 41 82 49

OPDOncologieC@ahparis.org

Pr Quint - Bureau OPD 11 : 01 46 41 27 32

OPD11@ahparis.org

Secrétariat de l'Hôpital de jour oncologie- Infirmières :

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h au 01 46 41 26 04

onco@ahparis.org

Infirmières Coordinatrices : 01 46 41 83 29

InfirmieresCoordinatrices@ahparis.org

Pharmaciens : 01 46 41 28 27

pharmaciens@ahparis.org

Service hospitalisation médecine-oncologie (A4) : 01 46 41 84 86

A4.A4@ahparis.org



CONTACTS UTILES

Accueil téléphonique de l'Hôpital
01 46 41 25 25

Imagerie

• **Scanner/IRM : 01 46 41 25 55**

• **Petscan : 01 46 41 29 00**

• **Radiothérapie : 01 41 10 27 27**

(Centre de cancérologie de la porte
de Saint-Cloud)

Permanence Médico-chirurgicale
24 h/24, 7j/7
01 46 41 25 25

Services aux patients
internationaux
01 46 41 84 75

Patients japonais
01 46 41 25 15

Patients chinois
01 46 41 25 82

Assistante sociale
01 46 41 26 29



EN CAS D'URGENCE VITALE

Composer le 15 ou le 112

BIENVENUE À L'HÔPITAL AMÉRICAIN DE PARIS !

Madame, Monsieur,

Votre état de santé nécessite un traitement au sein de notre unité d'oncologie et nous vous remercions de la confiance que vous accordez à l'Hôpital Américain de Paris.

Organisme à but non lucratif reconnu d'utilité publique, l'Hôpital Américain de Paris est un établissement de santé multidisciplinaire accrédité à la fois par la Joint Commission américaine et la Haute Autorité de Santé française.

Nos missions : vous offrir une prise en charge personnalisée, alliant excellence médicale, soins de qualité, et écoute attentive, qui sont essentiels à chaque étape de votre traitement.

Depuis sa création en 1906, l'Hôpital Américain de Paris s'efforce de répondre à deux exigences fondamentales :

- Rassembler à Paris, en un seul lieu, le meilleur des pratiques et innovations médicales françaises et américaines.
- Délivrer des soins personnalisés et de haute qualité, en respectant les normes éthiques et la diversité culturelle de nos patients.

Ce livret a pour objectif de vous apporter les informations essentielles sur le déroulement de votre traitement en oncologie et sur les soins qui vous seront prodigués. Vous y trouverez également des conseils pratiques pour vous préparer aux séances de traitement, ainsi que des recommandations pour faciliter votre hospitalisation. Des informations complémentaires sont également accessibles sur notre site www.american-hospital.org, dans la rubrique « Informations patients & visiteurs ».



American Hospital of Paris
NON PROFIT ORGANIZATION



Si vous ne comprenez pas le français ou l'anglais, vous avez la possibilité de bénéficier des services de nos interprètes (arabe, japonais, chinois...), il vous suffit d'en faire la demande.

NOTRE HISTOIRE

1906

Création de l'Hôpital Américain de Paris

1918

Reconnaissance d'utilité publique par l'État Français.

1913

Statut fédéral accordé par le Congrès américain

1954

Première accréditation par la Joint Commission américaine

1976

Création de la Fondation de l'Hôpital Américain de Paris, basée à New York

2019

Lancement des travaux du nouveau bâtiment amiral de l'Hôpital

TABLE DES MATIÈRES

AVANT VOTRE ARRIVÉE	14
Votre admission	14
Prise en charge des soins, ALD	14
Comment vous préparer ?	16
A VOTRE ARRIVÉE	17
Présentation du service	17
Règles d'hygiène	17
COMMENT SE DÉROULE VOTRE PARCOURS DE SOINS	18
Les rendez-vous	18
Plan de soin	19
Faire le point avant ma séance	20
LES TRAITEMENTS ET VOIES D'ADMINISTRATON	22
Comment a été décidé votre traitement ?	22
Les voies d'administration	23
PRECAUTIONS ET CONSEILS	26
LES SOINS DE SUPPORT	28
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	40
Contrat d'engagement contre la douleur	40
Une équipe pluridisciplinaire pour prendre soin de vous	42
Vos engagements pour votre pris en charge	44
Règles de vie	46
Votre point de vue	48
Votre dossier médical	50
Recueil et traitement de données	52
Remerciements et réclamations	54
Charte du patient hospitalisé	56
Don d'organes	58
Excellence médicale, qualité et sécurité des soins	60
Prévention des infections associées aux soins	62
Nos résultats d'indicateurs nationaux de qualité et sécurité des soins	66



VOUS RENDRE À L'HÔPITAL AMÉRICAIN DE PARIS



ACCÈS PIÉTONS :

55 boulevard du Château 92 200 Neuilly-Sur-Seine

ENTRÉE VÉHICULES RÉSERVÉE AUX VISITEURS :

40 rue Chauveau, 92 200 Neuilly-sur-Seine

Un service gratuit de voituriers, disponible du lundi au vendredi de 7 heures à 21 heures acheminera votre véhicule dans le parking (payant) et vous le restituera au moment du départ. Un bagagiste portera vos bagages sur demande.

Nos réceptionnistes sont par ailleurs à votre disposition, 7j/7 de 7h à 20h, pour vous orienter ou vous commander un taxi.

TRANSPORTS EN COMMUN

En bus

Bus **82** (Luxembourg/Hôpital Américain) : l'Hôpital Américain est le terminus de cette ligne.

Bus **93** (Suresnes-De Gaulle/Invalides), arrêt Hôpital Américain.

Bus 43, 163, 164 et 174 : ces bus desservent les environs de l'Hôpital.

En métro

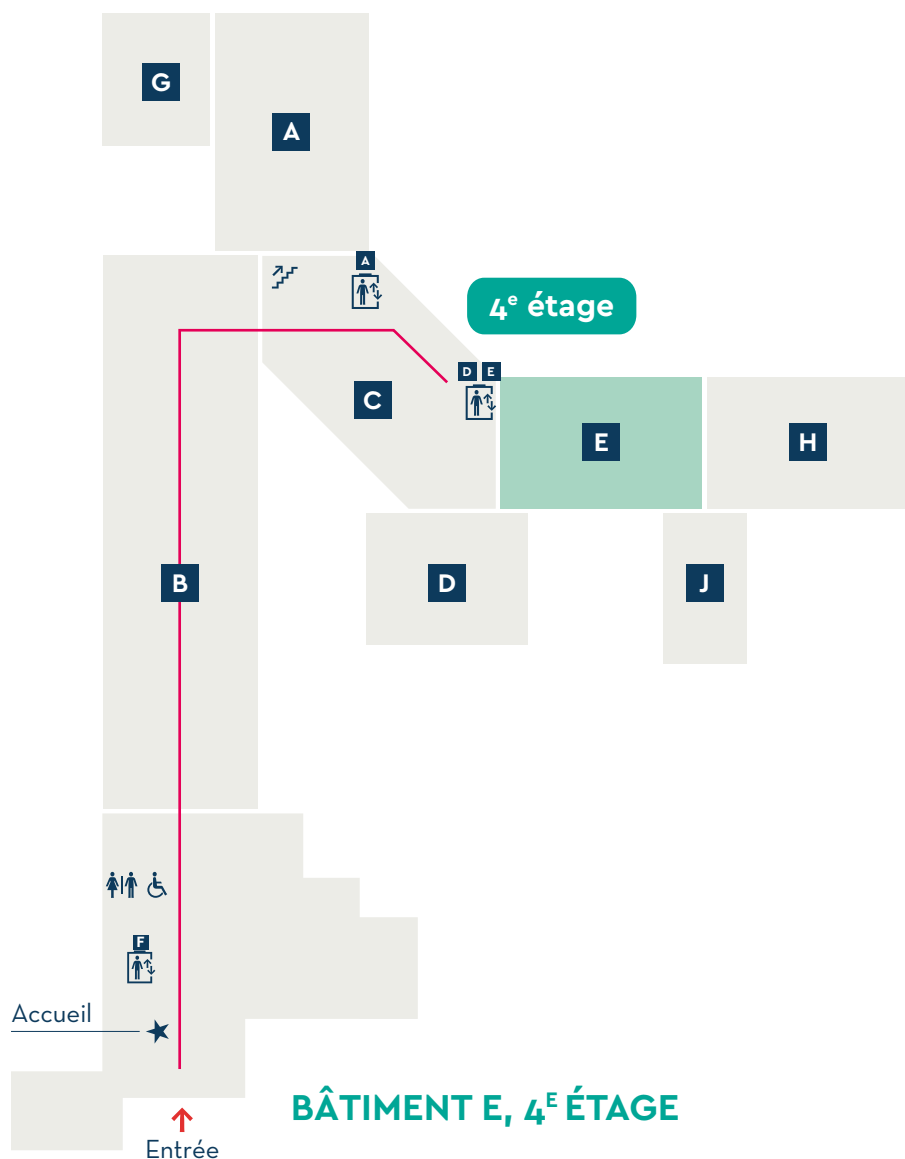
Station "Pont de Levallois" (ligne **3**), puis 15 minutes de marche

Station "Porte Maillot" (ligne **1**), puis bus 82 jusqu'au terminus "Hôpital Américain"

Station "Pont de Neuilly" (ligne **1**), puis bus 93 jusqu'à l'arrêt "Hôpital Américain"



ACCÈS A L'UNITÉ D'ONCOLOGIE





NOTRE OFFRE DE SOINS

L'activité médicale, chirurgicale et obstétricale de l'Hôpital Américain de Paris est organisée en pôles et services. L'Hôpital propose également 5 plateaux médicotechniques, avec un équipement de haute-technologie.

2 pôles de Médecine

Médecine Interne	Cardiologie
Endocrinologie	Réanimation cardiologique
Gastro-entérologie	Pneumologie
Dermatologie	Neurologie
Rhumatologie	Psychiatrie
Néphrologie-Dialyse	Médecine vasculaire

2 pôles de Chirurgie

Orthopédie	Chirurgie digestive
Chirurgie plastique	Urologie
Chirurgie infantile	Chirurgie gynécologique
Chirurgie du sein	Chirurgie vasculaire
Chirurgie du rachis	Chirurgie thoracique

Pôle Tête et Cou

ORL	Ophtalmologie
Odonto-stomatologie	

Pôle Oncologie

Oncologie médicale	Soins de support
Radiothérapie	Hématologie
(Centre de Cancérologie de la Porte de Saint Cloud)	

Quelques chiffres

138 lits d'hospitalisation dont **15** lits de maternité,
8 lits de réanimation polyvalente,
8 lits de soins intensifs cardiologiques et **4** lits de soins continus
46 lits et fauteuils en hébergement ambulatoire dont **12** postes de dialyse et
7 postes de chimiothérapie ambulatoire
1 bloc central avec 5 salles d'opérations
1 bloc obstétrical au sein de la maternité
4 sites interventionnels périphériques
 (cardiologie interventionnelle, radiologie interventionnelle, fécondation *in vitro*, endoscopie)

Pôle Santé de la Femme et de l'Enfant

Maternité – Obstétrique – Gynécologie

Pédiatrie

Néonatalogie

Centre pluridisciplinaire de dépistage prénatal

Assistance médicale à la procréation

Pôle d'Anesthésie-Réanimation

Anesthésie

Réanimation

Soins intensifs

Pôle Imagerie

Radiologie

Médecine nucléaire

Radiologie interventionnelle

Permanence Médico-Chirurgicale

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale

Service d'explorations fonctionnelles

AVANT VOTRE ARRIVÉE

VOTRE ADMISSION

EN PRATIQUE

Le jour de votre premier traitement, présentez-vous au secrétariat de l'hôpital de jour oncologie avec votre carte d'identité ou votre passeport, ainsi que votre carte vitale.



RENDEZ-VOUS SUR VOTRE PORTAIL PATIENT

- 1 Je me connecte : www.american-hospital.org/patients
- 2 Je remplis ces documents dans mon portail patient :
 - formulaire de gestion des données personnelles
 - désignation d'une personne de confiance
 - directives anticipées
 - vos ordonnances et vos médicaments personnels



PRISE EN CHARGE DES SOINS, ALD

Le cancer fait partie des affections de longues durées (ALD). Les traitements directement liés à cette affection sont donc intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie française, pour les patients éligibles.

Une demande de prise en charge à 100 % devra être effectuée, au préalable, par votre médecin traitant. Le service de chimiothérapie ambulatoire est conventionné par l'Assurance Maladie, et à ce titre, vous devrez apporter votre carte vitale lors de votre première séance.

Il est important de préciser que seul le service d'oncologie ambulatoire est conventionné et pratique le tiers-payant ; les autres services d'hospitalisation ne le sont pas. En cas d'hospitalisation à l'Hôpital Américain de Paris, le tiers payant ne s'applique pas, et vous devrez avancer les frais d'hospitalisation avant de pouvoir être remboursé par votre mutuelle.

Le cas échéant, une estimation financière vous sera remise en amont, et une étude personnalisée de votre niveau de remboursement pourra être réalisée par l'un de nos conseillers patient. Cette étude permettra de connaître le montant pris en charge par votre mutuelle et d'établir ainsi votre reste à charge.



SI VOUS NE BÉNÉFICIEZ PAS DE L'ASSURANCE MALADIE (PATIENTS ÉTRANGERS)

Nous vous mettons en contact avec la cellule internationale pour l'élaboration d'un devis.



PUIS-JE APPORTER DES OBJETS DE VALEUR LORS DE MON SEJOUR ?

Nous vous déconseillons fortement d'emporter des espèces ou des objets de valeur lors d'une hospitalisation. Dans le cas contraire, l'établissement ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol.

COMMENT VOUS PRÉPARER



Tenue : Si vous avez un PAC (port à cath ou chambre implantable) préférez des vêtements amples ou à boutons/pressions, afin que les infirmières aient un accès facile à votre cathéter. Des instructions et ordonnances adaptées à votre situation vous ont été remises, n'hésitez pas à vous y reporter.



A VOTRE ARRIVÉE

PRÉSENTATION DU SERVICE :

Notre service est composé de 7 espaces de soins individuels. Selon les disponibilités, vous aurez la possibilité de choisir un espace équipé soit d'un fauteuil, soit d'un lit. Tous nos espaces sont équipés d'une télévision. Lors de votre séance, cet espace vous est réservé pendant toute la durée de votre traitement. Vous êtes invité(e) à apporter de quoi vous occuper (ordinateur, tablette, musique avec casque, etc.), sous réserve de respecter la tranquillité des autres patients.

QUELLES SONT LES RÈGLES D'HYGIÈNE ?

Le service d'oncologie ambulatoire accueille des patients immunodéprimés, c'est pourquoi le port du masque est requis dans l'unité.

De plus, afin de garantir la sécurité et le confort de tous, **la présence d'accompagnants dans les espaces de soins individuels est limitée à une personne par patient, et seulement lorsque les soignants ont terminés les soins stériles (pose de cathéter ou d'aiguille).**

COMMENT SE DÉROULE VOTRE PARCOURS DE SOIN EN ONCOLOGIE

LES RENDEZ-VOUS

.....

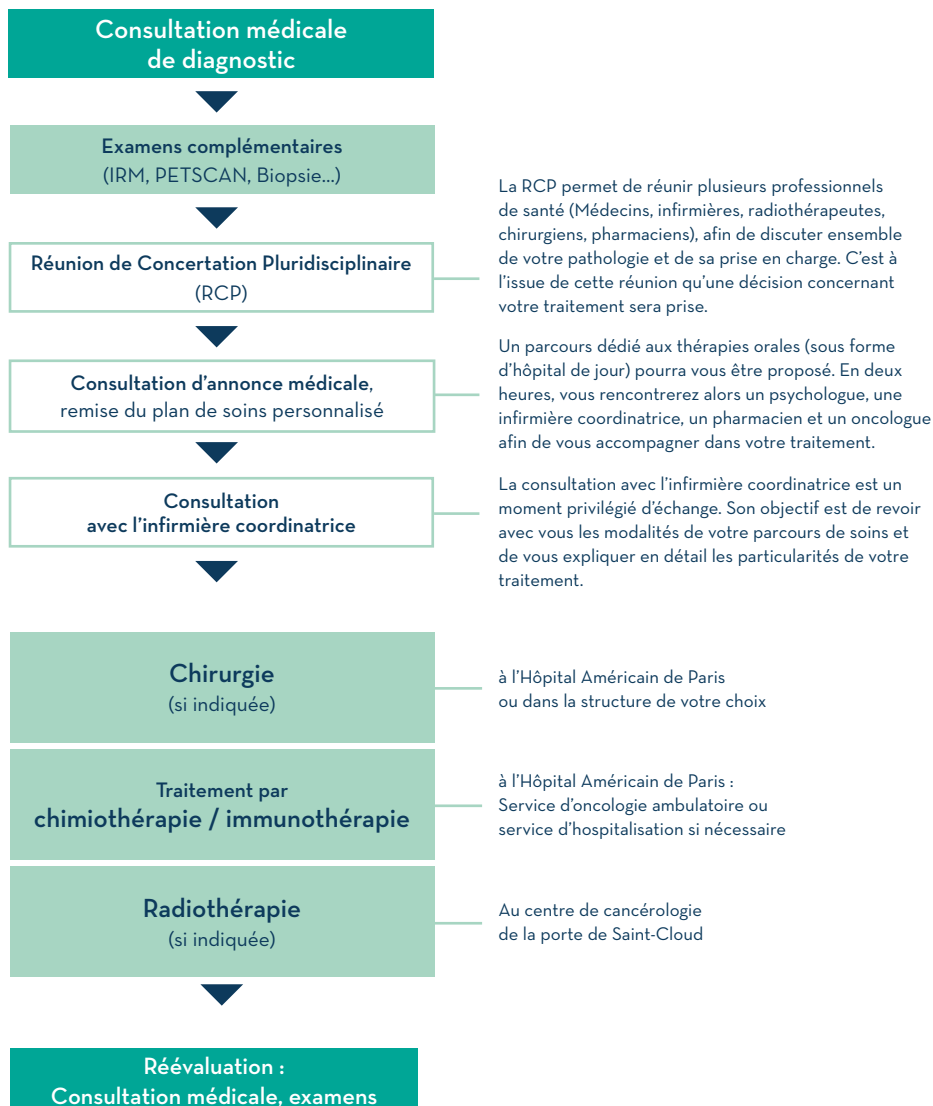
La fréquence de vos rendez-vous sera définie en fonction de votre programme personnalisé de soins, établi par votre oncologue.

Les horaires des rendez-vous seront fixés en fonction de la disponibilité du service, de la durée de votre traitement et de la stabilité des produits. Nous nous efforçons de trouver une tranche horaire qui soit la plus adaptée à vos besoins.



LE PLAN DE SOINS

Voici un exemple de plan de soins, conçu pour vous aider à mieux vous projeter dans votre parcours au sein de notre unité. À l'issue de votre consultation, votre oncologue vous remettra un plan personnalisé de soins adapté à votre situation.



ENTRETIEN AVEC L'INFIRMIÈRE COORDINATRICE

FAIRE LE POINT AVANT VOTRE SÉANCE

Avant ou pendant votre première séance, vous rencontrerez l'infirmière coordinatrice qui vous expliquera le traitement, ses modalités d'administration, ses effets secondaires, ainsi que les ordonnances complémentaires.

Elle vous présentera également les soins de support auxquels vous pourrez accéder.

Cette rencontre est un moment privilégié pour vous et vos proches, où vous pourrez poser toutes vos questions, exprimer vos appréhensions et aborder sans tabou les aspects liés à la maladie.

Si nécessaire, cet échange pourra être renouvelé au cours de votre prise en charge.



LES TRAITEMENTS ET VOIES D'ADMINISTRATION

COMMENT A ÉTÉ DÉCIDÉ VOTRE TRAITEMENT ?

Après votre consultation avec l'oncologue référent, votre dossier a été présenté en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP). Cette réunion répond aux normes du Plan Cancer.

La RCP réunit plusieurs professionnels de santé (médecins, infirmières, radiothérapeutes, chirurgiens, pharmaciens...), qui discutent ensemble de votre pathologie et de sa prise en charge, en s'appuyant sur les données biologiques et radiologiques. C'est à l'issue de cette réunion qu'une décision concernant votre traitement est prise.

La décision médicale s'appuie sur les recommandations actuelles, établies au niveau régional et national. Ce processus en RCP a pour but de vous protéger en garantissant une prise de décision rigoureuse, reposant sur des compétences médicales et scientifiques.

La chirurgie

Elle permet d'enlever la tumeur ainsi que les ganglions potentiellement atteints. La chirurgie n'est pas indiquée dans tous les cas. Si elle vous est proposée, vous serez pris en charge par un chirurgien, puis hospitalisé en service de chirurgie pour l'intervention et le suivi post-opératoire.

La chimiothérapie

C'est un traitement qui utilise des médicaments pour détruire les cellules cancéreuses. Selon les médicaments, les voies d'administration varient : par voie intraveineuse (injection dans une veine via perfusion), par voie sous-cutanée (injection sous la peau), ou par voie orale (comprimés).

La radiothérapie :

Ce traitement expose une zone spécifique à des rayonnements qui empêchent la multiplication des cellules malades et entraînent leur destruction.

La radiothérapie est totalement indolore et ne rend pas le patient radioactif, il n'y a donc aucun risque de contamination pour votre entourage.

La thérapie ciblée :

Ce traitement cible des récepteurs spécifiques ou des signaux cellulaires altérés, afin de bloquer leur action et d'empêcher la multiplication des cellules tumorales. Elle peut être administrée par voie intraveineuse, sous-cutanée ou par voie orale.

L'immunothérapie :

Ce traitement ne cible pas directement la tumeur, mais stimule les défenses immunitaires de l'organisme pour qu'elles attaquent les cellules cancéreuses.

L'hormonothérapie :

Ce traitement bloque certaines hormones de l'organisme afin d'éviter qu'elles ne stimulent la croissance des cellules cancéreuses.

LES VOIES D'ADMINISTRATION

.....

En fonction de votre protocole, votre oncologue vous proposera :

LA VOIE VEINEUSE PÉRIPHÉRIQUE

Un cathéter en plastique sera positionné, à l'aide d'une aiguille, dans une veine du bras et sera retirée à la fin de la séance.

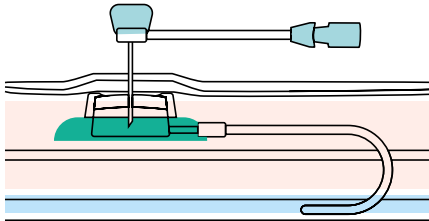
LA VOIE SOUS CUTANÉE

L'injection se fera dans la cuisse ou dans le ventre en fonction du protocole.

LE PAC (PORT À CATH)

Un cathéter en plastique sera positionné, à l'aide d'une aiguille, dans une veine du bras et sera retiré à la fin de la séance.

- Il peut être inflammatoire les jours suivant sa mise en place, cela est tout à fait normal.
- Vous pouvez demander à votre médecin une ordonnance pour des patchs ou crème anesthésiant locaux pour atténuer la douleur lors de la pose d'aiguille. A mettre 1h30 avant votre séance.
- Pendant les traitements dans l'unité, vous constaterez les précautions prises par l'infirmière pour utiliser votre chambre :



- Port de gants stériles
- Désinfection systématique
- Pansement stérile et occlusif

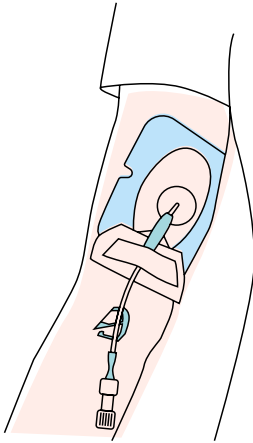
Ces règles d'asepsie ont pour but d'éviter toute contamination microbienne du cathéter.

SURVEILLANCE

- Toute réaction d'inflammation comportant rougeur locale, chaleur, douleur à la suite d'une perfusion doit être signalée à l'unité.
- L'installation d'un œdème du bras ou de l'avant-bras ou l'apparition d'une douleur dans le cou ou l'épaule doivent amener à un examen clinique à la recherche d'une thrombose.

LE PICC LINE

Le PICC line (Cathéter Central Inséré par voie Périphérique) est un cathéter veineux central inséré au-dessus du pli du coude dans une veine périphérique. Il s'agit d'un cathéter, souple et flexible, simple ou double voie. L'extrémité distale de ce cathéter est située à la jonction de la veine cave supérieure et de l'oreillette et est protégée par un pansement.



Pour vous au quotidien

- Le pansement stérile doit être changé par une infirmière 1 fois par semaine ou plus s'il est souillé
- Ne pas le manipuler seul
- Évitez les bains et protégez le hermétiquement lors des douches
- Préférez des vêtements larges

SURVEILLANCE

- Toute réaction d'inflammation comportant rougeur locale, chaleur, douleur dans les suites d'une perfusion doit être signalée à l'unité.
- L'installation d'un œdème du bras ou de l'avant-bras ou l'apparition d'une douleur dans le cou, épaule doivent amener à un examen clinique à la recherche d'une thrombose.

PRÉCAUTIONS ET CONSEILS

HYGIÈNE

Vous allez débiter un traitement, votre sensibilité aux infections peut être augmentée via la baisse de cellules sanguines. Cette diminution dépend des médicaments et de leurs dosages ; elle est très classique, gérable et transitoire.

Dans cette circonstance, il est important que vous nous apportiez votre coopération pour la mise en application de toutes les mesures destinées à vous protéger :



- Porter un masque en milieu clos et très fréquentés (hôpital, transports en commun, centres commerciaux).
- Se laver les mains régulièrement.
- Éviter les contacts avec les personnes souffrantes (toux, fièvre...).

CONSEILS DIVERS

Hydratation

Il est important de boire entre 1.5 L et 2 L d'eau par jour. Vous pouvez également boire des jus, du café, du thé ou de la tisane. La consommation d'alcool est fortement déconseillée.



Alimentation

Les protocoles de soins peuvent entraîner des nausées, des changements de goût ou un désintérêt pour certains aliments, il est cependant important de conserver un régime alimentaire équilibré. N'hésitez pas à solliciter nos diététiciennes.



Loisirs et activités sportives

Les traitements peuvent induire une fatigue transitoire, il faudra conserver des temps de repos adéquats et adapter votre quotidien en fonction de votre ressenti. Avec l'aval de votre médecin, vous pourrez conserver vos loisirs et votre activité physique.

PÔLES



LES SOINS DE SUPPORT

Des soins d'accompagnement aussi appelés « soins de support » sont proposés à l'Hôpital Américain de Paris. Ils font partie de votre prise en charge. Ils font appel à une équipe pluridisciplinaire de professionnels, intervenant en complément des équipes médicales dès l'annonce du diagnostic, et à toutes les étapes de votre parcours de soins. La coordination des interventions de ces différents professionnels vise à améliorer votre qualité de vie, en réduisant vos difficultés physiques, psychologiques et sociales.

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En lien avec l'équipe médicale et soignante, des psycho-oncologues sont à votre disposition à l'hôpital, pour tenter de prévenir et traiter les répercussions négatives de la maladie. Ils peuvent assurer un accompagnement pendant ou après le traitement sous la forme d'entretiens individuels. Vous pouvez être reçu(e) à tout moment de votre parcours, dès que vous le souhaitez.

Vous pourrez les rencontrer lors de vos séances de chimiothérapie, ou les contacter directement par téléphone au **01 46 41 27 21**.

PATIENTE PARTENAIRE

Dans le cadre de votre prise en charge, vous pouvez échanger avec notre patiente partenaire. Ayant elle-même traversé un parcours de soins en oncologie, elle est à votre disposition pour partager son expérience, vous accompagner dans la compréhension de votre parcours ou simplement vous offrir une écoute attentive. Si vous souhaitez échanger avec elle, n'hésitez pas à en parler à l'équipe médicale ou paramédicale.

LE SERVICE DIÉTÉTIQUE

Le traitement de la maladie cancéreuse a parfois des effets secondaires sur l'appétit, le goût, les odeurs, et peut avoir des conséquences sur le transit intestinal. Les diététiciennes de l'hôpital sont à votre disposition pour vous apporter des conseils personnalisés, adaptés à vos besoins et au traitement médical. Elles participent également à la mise en place de la nutrition artificielle, quand celle-ci se révèle nécessaire.

Vous pouvez les rencontrer lors de vos séances de chimiothérapie, ou les contacter directement par téléphone au **01 46 41 25 70**, ou par email : **dietetique@ahparis.org**

LA PRISE EN CHARGE SOCIALE

Le service social de l'hôpital est à votre disposition pour vous orienter dans vos démarches et trouver, avec vous, les solutions les mieux adaptées. L'assistante sociale intervient pour toutes vos questions ou difficultés concernant votre accès aux droits (allocation personnalisée d'autonomie, pension d'invalidité, prestations de compensation du handicap, etc.), l'accès aux soins ou encore l'organisation de votre retour à domicile (aide à domicile, hospitalisation à domicile, etc.).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre assistante sociale au **01 46 41 26 29**, elle vous accueille du lundi au vendredi sur rendez-vous.

L'ÉQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT (EMA)

L'EMA est composée d'un médecin, d'une infirmière et d'une psychologue. Elle peut être sollicitée dès le début des traitements afin d'améliorer votre qualité de vie, et identifier avec vous vos souhaits et besoins. Elle vous propose, ainsi qu'à vos proches :

- Un accompagnement par une rencontre, une écoute attentive, un soutien.
- Une prise en charge individualisée dans le soulagement des douleurs physiques et des symptômes d'inconfort, en complémentarité avec l'équipe soignante et médicale.
- Une attention toute particulière aux souffrances psychologiques, morales et spirituelles.

Parlez-en à votre oncologue ou hématologue, après son accord, vous pouvez les contacter au **01 46 41 82 60**.



SOCIO ESTHÉTICIENNE

Présente deux jours par semaine, elle prodigue des soins esthétiques aux patients pendant la séance de chimiothérapie, ou à l'occasion d'une hospitalisation. Elle prodigue des gestes qui apaisent, embellissent, afin de favoriser une harmonie avec votre image.

N'hésitez pas à nous demander plus d'information si vous souhaitez en bénéficier.

L'ACUPUNCTURE

L'acupuncture est une discipline thérapeutique issue de la tradition médicale chinoise. C'est un terme générique désignant l'ensemble des techniques de stimulation de points précis du corps.

Un acupuncteur est présent à l'Hôpital Américain de Paris. Pour prendre rendez-vous, contactez le **01 46 41 25 25**.

L'AURICULOTHÉRAPIE

L'auriculothérapie est une technique thérapeutique qui repose sur la stimulation de points spécifiques situés au niveau de l'oreille, en lien avec différentes zones du corps. Inspirée de l'acupuncture, elle est utilisée pour soulager certains symptômes tels que la douleur, les nausées ou le stress. Cette méthode non médicamenteuse peut être proposée en complément de votre prise en charge médicale, selon vos besoins et sur avis de votre oncologue. Si vous souhaitez bénéficier de l'auriculothérapie, n'hésitez pas à en parler à l'équipe médicale ou paramédicale.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Tout au long de votre parcours de soins et après la maladie, il est essentiel de pouvoir maintenir une vie active. Vous trouverez plus de renseignements sur :

CAMI Sport & Cancer (sportetcancer.com)

Augmenter l'activité physique (mangerbouger.fr)

LES CURES THERMALES

La cure thermale post-cancer vous permet de soigner votre peau après les traitements de chirurgie, radiothérapie ou chimiothérapie. Elle aide à la cicatrisation et favorise la régénération des cellules de votre peau.

C'est une nouvelle approche thérapeutique qui vous aidera dans la récupération cutanée et psychologique. La cure thermique peut s'effectuer sur prescription médicale. Vous devez par la suite faire une demande de prise en charge auprès de l'assurance maladie.

Le remboursement varie selon vos ressources et de votre situation personnelle.

DIVERTISSEMENT

Nous disposons d'un casque de réalité virtuelle au sein du service. Si vous souhaitez en profiter pendant vos soins, n'hésitez pas à en faire la demande auprès des équipes.

CASQUES RÉFRIGÉRANTS

Certains produits de chimiothérapie ont pour effets secondaires la chute des cheveux. Avec accord de votre oncologue, nous pourrions vous proposer le port d'un casque réfrigéré Paxman® pendant la perfusion, afin de limiter ou ralentir la chute des cheveux.

Le port du casque augmente le temps de traitement d'environ 1h30.

Tous les produits de chimiothérapie ne sont pas compatibles avec le port du casque. N'hésitez pas à demander conseil auprès de l'équipe médicale et paramédicale.



SITES ET ASSOCIATIONS

Attention à ce que vous pouvez lire sur internet. Un avis médical est toujours à privilégier.

Cependant, voici quelques sites qui vous donneront accès à une information validée par des professionnels de santé :

L'AFSOS

Association Francophone pour les Soins Oncologiques de Support
www.afsos.org

La vie autour

Le site pour trouver des associations proposant des soins de supports proche de chez vous
www.lavieautour.fr

La ligue contre le cancer : www.ligue-cancer.net

Autres sites

www.e-cancer.fr
www.cancer-environnement.fr
www.lecancer.fr
www.oncorif.fr

La « maison Rose Up »

Pour les femmes, la « maison Rose Up » créée par l'association Rose Up dans le 12eme arrondissement de Paris accueille les femmes touchées par tout type de cancer, de l'annonce de la maladie et jusqu'à 1 an après la fin des traitements. S'y trouve des ateliers, conférences et un accompagnement spécialisé.

www.rose-up.fr - 01 88 40 06 90 - contact.maisonroseup.paris@rose-up.fr

Réseau cancer du sein : www.monreseau-cancerdusein.com

Réseau des kinés du sein : www.reseaukinesdusein.fr

Association de patients : www.patientsenreseau.fr

Tabac Info Service : Tél : 3989 ou sur www.tabac-info-service.fr

Soutenez l'excellence de votre hôpital et profitez d'avantages exclusifs

Fondation privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1918, l'Hôpital Américain de Paris dépend de la seule générosité de ses membres donateurs pour assurer sa pérennité et son développement.

Rejoignez, vous aussi, le Cercle des Membres donateurs de l'Hôpital Américain de Paris et contribuez à soutenir l'excellence médicale de votre établissement.

Votre adhésion est un don qui finance nos projets dans 4 domaines prioritaires :

- Rénovation et construction
- Equipements de pointe
- Recherche et innovation
- Qualité de vie des patients et des soignants

Votre cotisation vous donne accès à de nombreux avantages exclusifs (accès téléphonique prioritaire, dispense d'acompte en cas d'hospitalisation, ...), détaillés sur la page ci-contre.

Le montant de votre adhésion est déductible à **60%** de votre Impôt sur les Sociétés, à **66%** de votre Impôt sur le Revenu ou à **75%** de votre Impôt sur la Fortune Immobilière.

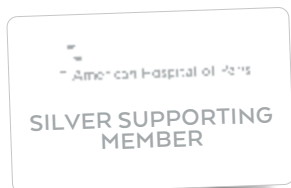


Les équipes de l'Hôpital Américain ont sauvé la vie d'un de mes proches et je ne l'oublierai jamais. C'est pourquoi j'ai choisi de soutenir cette institution qui continue de prendre soin de moi et de ceux qui me sont chers.

Sylvie S., membre donatrice depuis 2003.

Merci de votre générosité

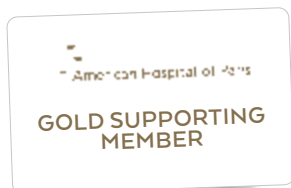
Choisissez votre carte de membre et vos avantages exclusifs



Adhésion	250 €
Réduction d'impôts minimale	165 €
Coût réel	85 €

- Carte de membre nominative avec votre identifiant patient
- Annuaire des médecins
- Accès privilégié à un service d'ambulances

- Élection du Conseil des Gouverneurs
- Dispense d'acompte d'hospitalisation
- Accès à une assurance santé exclusive
- Actualités de l'hôpital en avant-première



Adhésion	700 €
Réduction d'impôts minimale	462 €
Coût réel	238 €

Vous bénéficiez de tous les avantages cités précédemment et :

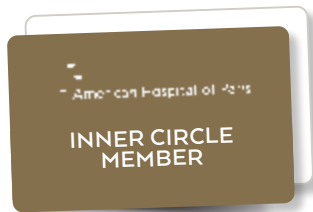
- Accès téléphonique prioritaire
- Parking gratuit : 5h



Adhésion	1 000 €
Réduction d'impôts minimale	660 €
Coût réel	340 €

Vous bénéficiez de tous les avantages cités précédemment et :

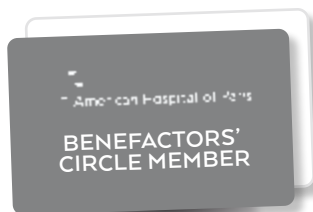
- Étude personnalisée de votre couverture d'assurance
- Parking gratuit : 10h



Adhésion	3 000 €
Réduction d'impôts minimale	1 980 €
Coût réel	1 020 €

Vous bénéficiez de tous les avantages cités précédemment et :

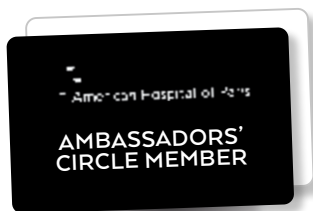
- Seconde carte de membre nominative offerte
- Parking gratuit : 20h



Adhésion	5 000 €
Réduction d'impôts minimale	3 300 €
Coût réel	1 700 €

Vous bénéficiez de tous les avantages cités précédemment et :

- Visite privée des services de pointe de l'hôpital
- Votre nom dans le Rapport Annuel
- Parking gratuit : 30h



Adhésion	10 000 €
Réduction d'impôts minimale	6 600 €
Coût réel	3 400 €

Vous appartenez au Cercle des bienfaiteurs de notre institution. À ce titre, en plus des prestations précédentes, vous bénéficiez :

- Accès à un interlocuteur unique et privilégié
- Invitation à des événements exclusifs
- Parking gratuit illimité

ET PROFITEZ PLEINEMENT DE VOS AVANTAGES FISCAUX

Votre adhésion est un don déductible à hauteur de :

- 75% de votre Impôt sur la Fortune Immobilière ;
- 66% de votre Impôt sur le Revenu ;
- 60% de votre Impôt sur les Sociétés.

Cotisation valable un an et renouvelable à date anniversaire

BULLETIN D'ADHÉSION ANNUELLE

☐ **OUI**, je souhaite devenir Membre Donateur de l'Hôpital Américain de Paris

► ☐ M ☐ Mme ☐ Autre :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : (jj/mm/aaaa) _____

Si entreprise, raison sociale et SIREN : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tel : _____

Courriel : _____

- ☐ Silver Supporting Member **250 €** x ☐ personnes = _____ €
- ☐ Gold Supporting Member **700 €** x ☐ personnes = _____ €
- ☐ Circle of Friends Member **1 000 €** x ☐ personnes = _____ €
- ☐ Inner Circle Member* **3 000 €**
- ☐ Benefactors' Circle Member* **5 000 €**
- ☐ Ambassadors' Circle Member* **10 000 €**

*Dès la catégorie Inner Circle, une 2^e carte nominative est offerte à une personne de votre choix

■ J'indique les nom, prénom et date de naissance des autres adhérents :

► Je règle la somme de _____ € par :

☐ Chèque bancaire ou postal (à l'ordre de l'Hôpital Américain de Paris)

☐ Carte bancaire N° _____

Date d'expiration de votre carte : _____

3 derniers numéros au dos de votre carte : _____

ou les 4 figurant au recto de votre American Express : _____

☐ Virement bancaire

IBAN : FR76 30003 03877 00250714240 27

Merci de préciser votre prénom, nom et le motif suivant : « adhésion membre » et de nous retourner votre bulletin d'adhésion.

Date : ____/____/____ Signature : _____

Merci de retourner le bulletin, accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

Hôpital Américain de Paris - Bureau des Donateurs
63, Boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-Sur-Seine





LE CERCLE DES MEMBRES DONATEURS DE L'HÔPITAL AMÉRICAIN DE PARIS

Pour en savoir plus, contactez-nous

Par téléphone :

01 46 41 27 97

Par e-mail :

relations.bienfaiteurs@ahparis.org



Je fais un don



L'Hôpital Américain de Paris est labellisé « Don en Confiance » depuis 2023. Le Don en Confiance est un organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

L'Hôpital Américain de Paris ne diffuse, ne vend, ni échange de renseignements sur ses Membres Donateurs. Pour l'exercice de vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition, s'adresser à DPO@ahparis.org. Vos coordonnées sont indispensables pour le suivi de votre don, l'envoi de votre reçu fiscal et pour vous tenir informé(e) des actualités de votre hôpital.



WITH GRATITUDE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONTRAT D'ENGAGEMENT CONTRE LA DOULEUR

Prévenir et traiter la douleur est un objectif prioritaire de toute l'équipe médico-soignante. Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) est une structure pluri professionnelle particulièrement active au sein de l'établissement. Il coordonne des actions de formation, des audits de pratique et met en œuvre des recommandations pour une prise en charge optimale de la douleur. Notre volonté est de vous soulager en temps réel et votre participation est essentielle.

RECONNAÎTRE

Il existe plusieurs types de douleur :

- Les douleurs aiguës (post-chirurgie, traumatisme, etc.) : leur cause doit être recherchée et elles doivent être traitées.

- Les douleurs provoquées par certains soins ou examens (pansement, pose de sonde, de perfusion, ponctions de la fistule, etc.). Ces douleurs peuvent être prévenues.

- Les douleurs chroniques (migraine, lombalgie, etc.) : ce sont des douleurs persistantes dont la cause est connue et qui représentent une pathologie en soi. Il faut donc surtout traiter la douleur et tout ce qui la favorise.

ÉVALUER

Chacun étant unique et réagissant de façon différente à la douleur, il est indispensable de mesurer l'intensité de la douleur pour la prendre en charge.

Pour cela, plusieurs échelles sont à notre disposition afin de pouvoir utiliser celle qui vous correspondra le mieux.

Cette mesure, qui doit être répétée, permet d'adapter au mieux votre traitement antalgique.

La traçabilité de l'évaluation de la douleur, c'est-à-dire l'enregistrement de cette évaluation dans votre dossier patient, fait partie des indicateurs de qualité de votre prise en charge dans notre établissement de santé.

Article L. 1110-5 du Code de la santé publique : « Toute personne a, compte tenu de son état de santé et de l'urgence des interventions que celui-ci requiert, le droit de recevoir, sur l'ensemble du territoire, les traitements et les soins les plus appropriés et de bénéficier des thérapeutiques dont l'efficacité est reconnue et qui garantissent la meilleure sécurité sanitaire et le meilleur apaisement possible de la souffrance au regard des connaissances médicales avérées. »

Article L. 1112-4 du Code de la santé publique : « Les établissements de santé (...) privés (...) mettent en œuvre les moyens propres à prendre en charge la douleur des patients qu'ils accueillent et à assurer les soins palliatifs que leur état requiert, quelles que soient l'unité et la structure de soins dans laquelle ils sont accueillis. »

PRÉVENIR ET SOULAGER

Nous allons vous aider en répondant à vos questions, en vous expliquant les soins que nous allons faire et leur déroulement.

Nous allons noter l'intensité de la douleur dans votre dossier patient et utiliser les moyens les mieux adaptés à votre situation pour la prévenir et la soulager (antalgiques, méthode non médicamenteuse, etc.).

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE POUR PRENDRE SOIN DE VOUS



COMMENT IDENTIFIER LES PROFESSIONNELS QUI M'ENTOURENT ?

Chaque salarié et médecin de l'Hôpital Américain de Paris porte à tout moment un badge sur la partie haute du corps. Ce badge mentionne le nom et la fonction de cette personne.

LE MÉDECIN

Pendant toute la durée de votre séjour, vous restez sous la responsabilité d'un médecin senior référent en charge de votre hospitalisation ou de votre séance. Il est responsable de la coordination de votre séjour et de votre traitement et pourra, en cas de nécessité et avec votre accord, faire appel à l'un ou plusieurs de ses confrères.

Vous pouvez contacter le médecin ou sa secrétaire pour connaître les horaires pendant lesquels il a la possibilité de rencontrer les familles.

LE PERSONNEL SOIGNANT

Notre personnel soignant se compose d'infirmiers, de puéricultrices (tenue blanche), d'aides-soignants (tenues bleu ciel et blanches), de sages-femmes (tenues roses) et de brancardiers (tenues blanches).

Supervisés au sein de chaque étage d'hospitalisation par un cadre infirmier, ils assurent l'essentiel de vos soins quotidiens et sont à votre disposition pour vous expliquer votre traitement, vous informer et vous soutenir moralement.

LES ASSISTANTS SOCIAUX

Ils sont à votre disposition pour vous aider à organiser vos soins après votre hospitalisation, à votre domicile ou dans un centre de convalescence ou de rééducation.

Tél : 01 46 41 26 29

LES PSYCHOTHÉRAPEUTES

Ils sont votre disposition pour vous aider, vous et vos proches, à faire face à votre maladie et à la situation qu'elle engendre.

Si vous souhaitez rencontrer un psychothérapeute, indiquez-le à l'équipe infirmière qui se chargera d'organiser un rendez-vous.

LES KINÉSITHÉRAPEUTES

En cas de nécessité, votre médecin peut vous prescrire des soins de masso-kinésithérapie et de rééducation.

LES DIÉTÉTICIENS

Chargés d'élaborer des repas équilibrés et compatibles avec votre état de santé, nos diététiciens vous surveillent en continu et peuvent également être sollicités par l'équipe médicale ou vous-même.

VOUS SEREZ ÉGALEMENT ENTOURÉ(E) PAR :

- **Les secrétaires** : elles initient l'organisation de votre hospitalisation, gèrent les prises de rendez-vous et font le lien avec votre médecin.

- **Les agents administratifs** : ils vous accompagnent sur les formalités à remplir, de la préadmission à votre sortie.

- **Les agents de service hospitalier** : ils veillent à la propreté et à l'hygiène de votre environnement.

- **L'équipe hôtelière** : elle se charge de votre restauration et celle de vos proches.

- **Les manipulateurs en électroradiologie médicale** : ils réalisent les examens de radiologie et de médecine nucléaire qui pourraient être nécessaires pendant votre séjour.

- **Les techniciens de laboratoire** : ils réalisent les examens de laboratoire et de biologie médicale qui pourraient être nécessaires.

- Les bénévoles de l'Hôpital Américain de Paris

L'association des Volontaires de l'Hôpital Américain, et l'association VMEH-92 interviennent pour vous accueillir et vous accompagner dans l'hôpital et pour effectuer des visites au chevet des patients hospitalisés.
contact : benevolat@ahparis.org

- Un représentant de votre culte

Si vous souhaitez recevoir pendant votre hospitalisation la visite d'un représentant de votre culte, vous pouvez en faire la demande auprès de l'équipe soignante.

VOS ENGAGEMENTS

POUR VOTRE PRISE EN CHARGE

Tout au long de votre séance, les médecins et les équipes de l'Hôpital Américain de Paris s'engagent à prendre soin de vous avec bienveillance et attention. Pour le bon déroulement de votre prise en charge, votre rôle est essentiel. Par votre participation active à votre suivi médical, par la confiance que vous manifestez aux professionnels qui interviennent auprès de vous, vous contribuez à la réussite de votre hospitalisation.

PRENEZ PART AU BON DÉROULEMENT DE VOTRE HOSPITALISATION



Soyez acteur de votre prise en charge et participez à la sécurité de vos soins, notamment en exprimant votre ressenti tout au long de votre séjour, en posant des questions aux équipes pour comprendre votre prise en charge. Si vous ou vos proches remarquez un événement indésirable ou anormal qui pourrait affecter votre prise en charge, merci de nous en informer immédiatement en contactant les équipes présentes sur place. Vous avez également la possibilité de participer aux démarches de vigilances sanitaires nationales via le portail : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>



Communiquez à votre médecin et votre infirmier(ère) toutes les informations sur vos maladies, vos traitements, vos précédentes hospitalisations ; informez-les de tout changement de votre état de santé. Suivez attentivement leurs instructions et recommandations et n'hésitez pas à les interroger si besoin.



Si vous en éprouvez le besoin en raison de votre état de santé ou de votre fatigue, prenez-soin d'être accompagné(e), notamment lors des entretiens médicaux importants, par une personne de votre choix que vous pouvez également désigner comme votre « personne de confiance ».



Privilégiez la communication et la discussion avec votre médecin ; si vous êtes en désaccord avec le traitement proposé, il vous sera demandé de signer un « formulaire de refus de soins », ou un formulaire de « sortie contre avis médical » si vous décidez d'anticiper la date de votre sortie ; Respectez les consignes de votre médecin après votre sortie : traitements, soins infirmiers, consultations de suivi, examens de contrôle, etc.



L'IDENTIFIANT NATIONAL DE SANTÉ (INS)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, toute donnée de santé doit obligatoirement être référencée avec l'**INS**. Cette identité unique et pérenne de la personne a été mise en place pour :

- Limiter les erreurs d'identification des personnes prises en charge, suivies ou accompagnées ;
- Avoir une identité fiable qui permet de faciliter l'échange et le partage des données de santé à caractère personnel ;
- Contribuer à la qualité de la prise en charge et à la sécurité des soins ;
- Permettre l'accélération du déploiement des services numériques d'échange et de partage dans le secteur de la santé.

Vous êtes unique

A chaque étape de votre prise en charge les professionnels de l'AHP vous solliciteront pour décliner votre nom de naissance, prénom et date de naissance. Participez vous aussi à cette vigilance en contrôlant vos étiquettes, documents et en épelant votre nom et prénom.



RÈGLES DE VIE

Notre Hôpital est un lieu ouvert à tous. Pour que le séjour de chacun se déroule dans les meilleures conditions, nous vous remercions de respecter les règles de vie suivantes :



RESPECT MUTUEL

Nous devons à chacun de nos patients information, respect et bienveillance.

De même, nous vous demandons de respecter les différents professionnels qui s'occuperont de vous et vous accompagneront tout au long de votre séjour.



HÔPITAL SANS TABAC

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les chambres et dans l'enceinte de l'Hôpital, à l'exception de l'espace fumeur spécialement conçu à cet effet.



POURBOIRES

Aucune somme d'argent ne doit être versée aux professionnels par les patients ou leur famille. Si vous souhaitez soutenir l'Hôpital Américain de Paris dans l'exercice de ses missions, vous pouvez faire un don de reconnaissance en contactant le bureau des donateurs.



TENUE DÉCENTE

Une tenue décente est exigée en dehors de la chambre et lors de vos déplacements dans l'hôpital.



PHOTOS

Il est strictement interdit de photographier, filmer ou enregistrer le personnel de l'établissement ou d'autres patients de l'hôpital.



PORT DU MASQUE

Afin de vous protéger ainsi que ceux qui vous entourent, les équipes soignantes peuvent vous demander de porter un masque. Nous vous remercions de suivre leurs consignes.

SOYEZ RESPECTUEUX ENVERS LE PERSONNEL ET LES MÉDECINS DE L'HÔPITAL

L'Hôpital Américain de Paris accueille tous les patients sans aucune discrimination. Il est le garant d'un environnement parfaitement neutre. Dans la même logique, la direction se montre vigilante sur la courtoisie et le respect dus par tous, patients compris, aux salariés et aux médecins de l'hôpital.

- Tout **propos, attitude ou acte à caractère discriminatoire** pourra entraîner une exclusion de l'établissement, sans préjuger d'éventuelles sanctions pénales (art. 225-1 et suivants du Code Pénal).
- La direction veille également au strict **respect du droit à l'image** et rappelle qu'il est interdit de filmer, enregistrer ou photographier une personne sans son autorisation (art. 9 du Code Civil).

En cas d'incident grave, la direction, en accord avec le corps médical, se réserve le droit de prendre tout type de mesures nécessaires pour mettre fin à des comportements perturbateurs (art. R 1112-47 et 49 du Code de la Santé Publique), voire d'engager des poursuites criminelles en cas de violation de la loi. Sous certaines conditions, la décision de ne plus prendre en charge un patient pourra être prise de manière définitive.

VOTRE POINT DE VUE

1^{er} établissement de France pour la mesure de la satisfaction patient* depuis 2017, l'Hôpital Américain de Paris place votre point de vue au centre de ses préoccupations.

Vos retours sur la qualité de votre accueil et de votre prise en charge sont très importants pour continuer à nous améliorer. C'est pourquoi vous serez sollicité pour répondre :

- à l'enquête de satisfaction interne envoyées par e-mail le lendemain de votre sortie ;
- au questionnaire e-Satis de la Haute Autorité de Santé, envoyé par e-mail à minima 15 jours après votre sortie.



ENQUÊTE E-SATIS

L'enquête e-Satis de la **Haute Autorité de Santé (HAS)** est un questionnaire en ligne envoyé uniquement aux patients ayant donné leur consentement lors de l'admission. Il s'agit d'une enquête nationale qui concerne tous les établissements de santé en France.

Après votre sortie, si vous avez accepté de participer, vous recevrez un lien par email pour partager votre avis sur différents aspects de votre séjour, comme l'accueil, les soins, et l'organisation de votre prise en charge. Vos réponses, qui restent anonymes, permettent d'améliorer en continue la qualité des soins et des services de notre établissement.

Les résultats détaillés de cette enquête sont consultables sur le site de la HAS : www.has-sante.fr > Rubrique Qualiscope

* parmi les établissements (publics et privés) assurant des activités de médecine, chirurgie et obstétrique ; données 2017-2022, pour tous les patients hospitalisés +48 h au sein de l'Hôpital Américain de Paris et qui ont répondu à un questionnaire administré par la HAS. <http://www.has-sante.fr/QualiScope>



VOTRE DOSSIER MÉDICAL

.....

COMMENT PUIS-JE ACCÉDER AUX INFORMATIONS DÉTENUES PAR L'HÔPITAL ME CONCERNANT ?

Pendant vos séances, toutes les informations concernant votre prise en charge sont consignées dans votre dossier médical.

Vous êtes en droit de consulter votre dossier médical au cours de votre hospitalisation en adressant votre demande à votre médecin.

Après votre hospitalisation, vous pouvez demander une copie, partielle ou complète, de votre dossier médical. Pour cela, une demande écrite et signée doit être adressée au service de gestion des dossiers médicaux en y joignant une copie de votre pièce d'identité.

La copie de votre dossier vous sera adressée ou, à votre demande, directement au(x) médecin(s) que vous aurez désignés.

Pour simplifier votre demande, nous mettons à disposition un formulaire sur notre site internet.

Rendez vous sur <https://www.american-hospital.org/contact>
ou scannez le QR code avec votre mobile :



Les documents de moins de 5 ans vous seront communiqués dans un délai de 8 jours. Ce délai est porté à 2 mois pour un dossier dont la dernière pièce a plus de 5 ans.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS MES DONNÉES SONT-ELLES CONSERVÉES ?

Les dossiers d'hospitalisation sont conservés pendant 20 ans à compter de la date du dernier séjour (10 en cas de décès) et seules des copies peuvent vous être remises.



RECUEIL ET TRAITEMENT DE DONNÉES NOMINATIVES

RÈGLEMENT EUROPÉEN GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

La loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés » et le Règlement européen Général sur la Protection des Données (RGPD) définissent les données personnelles comme « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable » c'est-à-dire une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement. Ces données peuvent être un nom, un numéro d'immatriculation (assurance), de téléphone, une photographie, une date de naissance, une commune de résidence, etc.

L'Hôpital Américain de Paris recueille et traite vos données à des fins de diagnostic médical, de prise en charge médicale et administrative, de gestion des systèmes et services de soins de santé et, le cas échéant, pour la réalisation de travaux statistiques, de recherche ou de communication. Il doit dès lors vous informer du traitement de vos données et de ses finalités.

Les professionnels intervenant au cours de votre prise en charge à l'Hôpital Américain de Paris peuvent avoir accès à ces données.

Sous réserve des dispositions légales, le cas échéant certaines de vos données peuvent être transmises à des tiers autorisés. Conformément à la réglementation, Vous avez un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité et d'opposition sur vos données personnelles. Vos données personnelles sont conservées pendant les durées limitées prévues par le droit applicable selon la finalité correspondante. Par ailleurs, vous avez la possibilité de définir des directives sur la communication de vos données après votre décès.

Pour obtenir d'autres informations sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de l'Hôpital Américain de Paris :



À l'adresse e-mail suivante :
dpo@ahparis.org



À l'adresse postale suivante :
Hôpital Américain de Paris DPO
63, boulevard Victor Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine



Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

L'Hôpital Américain de Paris met en place toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection de vos données personnelles. Elles ne seront jamais cédées, louées ou échangées. Vos données seront utilisées uniquement pour les finalités pour lesquelles vous avez donné votre accord.



BON À SAVOIR



Le Dossier Médical Partagé (DMP) dans Mon espace santé, déployé depuis 2022, est un carnet de santé numérique qui centralise vos informations médicales (traitements, examens, allergies) et facilite leur partage sécurisé avec les professionnels de santé.

Notre hôpital est en train de mettre en place l'alimentation de votre DMP, notamment avec la lettre de liaison à la sortie et les comptes rendus opératoires. Pendant votre hospitalisation, un médecin peut vous demander votre consentement pour accéder à votre DMP, afin de mieux coordonner votre prise en charge. Vous gardez le contrôle sur qui peut consulter vos données.

Pour plus d'info : <https://www.monespacesante.fr/>

REMERCIEMENTS & RÉCLAMATIONS

Vous pouvez exprimer votre satisfaction ou insatisfaction sur votre prise en charge :



- En échangeant préférentiellement avec le responsable du service où vous êtes hospitalisé(e) et/ou avec votre médecin.

Si cette première démarche ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez :



- Contacter l'équipe des Relations Patients par email : **relations.patients@ahparis.org** ou par téléphone **01 46 41 84 98**
- Contacter la Commission des Usagers ou les Représentants des Usagers (voir ci-contre)



- Adresser un courrier au Directeur général :
Monsieur le Directeur général - Hôpital Américain de Paris
63, boulevard Victor Hugo 92 200 Neuilly-sur-Seine



DON DE RECONNAISSANCE

Si vous êtes satisfait de votre prise en charge, vous pouvez exprimer votre reconnaissance par un don en l'honneur d'un soignant ou des équipes paramédicales qui ont pris soin de vous. Votre don sera intégralement utilisé pour améliorer la qualité de vie au travail de nos équipes. Pour tout savoir sur le don de reconnaissance, contactez le bureau des donateurs.



LA COMMISSION DES USAGERS

Cette commission a pour mission de veiller au respect des droits des patients, faciliter leurs démarches et contribuer à l'amélioration de la qualité de leur accueil et de leur prise en charge.

Elle compte parmi ses membres :

- 4 médiateurs, qui peuvent être saisis si nécessaire ;
- 4 représentants des usagers. Ils peuvent accompagner un usager lors d'une médiation. Ils exercent leur mandat à titre bénévole.

Retrouvez sa composition sur notre site internet :

<https://www.american-hospital.org/page/votre-avis-sur-votre-accueil-et-votre-prise-en-charge>

ou scannez le QR code avec votre mobile :





LA CHARTE DU PATIENT HOSPITALISÉ

La charte de la personne hospitalisée, définie par la circulaire du 2 mars 2006, a pour objectif de faire connaître ses droits à tout patient accueilli dans un établissement de santé.

1. **Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge**, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.
2. **Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins.** Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.
3. **L'information donnée au patient doit être accessible et loyale.** La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.
4. **Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient.** Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.

5. **Un consentement spécifique est prévu**, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.

6. **Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée**, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.

7. **La personne hospitalisée peut**, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.

8. **La personne hospitalisée est traitée avec égards**. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.

9. **Le respect de la vie privée est garanti à toute personne** ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.

10. **La personne hospitalisée** (ou ses représentants légaux) **bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant**. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.

11. **La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus**. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet : www.sante.gouv.fr.

Il peut être également obtenu sur simple demande auprès du bureau des admissions (01 46 41 27 27).



BON À SAVOIR

L'Hôpital Américain de Paris adhère également à :

- La charte européenne des droits de l'enfant hospitalisé
 - La Charte Romain Jacob (Prise en charge des personnes vivant avec un handicap)
- Retrouvez-les à l'accueil de chaque service

DON D'ORGANES

.....

Le don d'organes est un geste généreux et solidaire qui permet de sauver des vies.

En France, chacun est considéré comme un donneur potentiel à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, notamment via le registre national des refus.

Le don peut concerner plusieurs organes (cœurs, poumons, reins, foie...) et tissus (cornées, peau...). Il est important d'en parler à vos proches, notamment à votre personne de confiance et d'en informer l'équipe médicale si vous le souhaitez.

Vous pouvez également faire connaître votre souhait en l'écrivant dans vos directives anticipées.

Pour en savoir plus : www.dondorganes.fr



EXCELLENCE MÉDICALE, QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

Fidèle à ses missions et à son histoire, l'Hôpital Américain de Paris place la qualité et la sécurité des soins au cœur de ses pratiques et se soumet au respect de normes très strictes.

PROCÉDURE INTERNE D'ACCREDITATION DES MÉDECINS

L'Hôpital Américain de Paris compte environ 350 praticiens libéraux, bilingues, couvrant l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales majeures.

Ces médecins sont autorisés à exercer au sein de l'Hôpital Américain de Paris au terme d'une procédure interne de sélection rigoureuse garantissant leur degré de compétence et d'expérience.

Chacun d'entre eux est soumis au respect de normes de qualité strictement définies et à une évaluation continue, formalisée tous les deux ans par le réexamen de son autorisation d'exercice (credentialing). Le système, très exigeant, permet de définir leurs domaines d'exercice en leur donnant des attributions précises.

Plus de 150 médecins accrédités participent également à l'activité du département des consultations externes de l'établissement. Ils peuvent ainsi suivre leurs patients dans un environnement hospitalier leur offrant un accès privilégié à un plateau médicotechnique complet et de très haut niveau.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Un service de sécurité, composé d'agents qualifiés, est présent 24h/24 pour veiller à votre sécurité. En cas de besoin, vous pouvez en référer à votre équipe soignante qui pourra les solliciter.

ACCREDITATION ET CERTIFICATION

L'histoire de l'Hôpital Américain de Paris est fortement liée à l'accréditation délivrée par la Joint Commission, laquelle place la culture de sécurité au centre de ses exigences.

Depuis 1954, l'Hôpital Américain de Paris se soumet volontairement au contrôle de la Joint Commission, c'est le seul hôpital civil dans le monde -en dehors du territoire des États-Unis- à bénéficier de son accréditation.

Comme tous les autres établissements de santé en France, l'Hôpital Américain de Paris est également engagé dans la démarche de certification française organisée par la Haute Autorité de Santé (HAS). Il a été certifié de niveau A, le niveau de certification le plus élevé, en décembre 2019 (Niveau de décision V2014 : Certification A).



PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS



QU'EST-CE QU'UNE INFECTION ASSOCIÉE AUX SOINS ?

Une infection est dite associée aux soins si elle survient au cours ou au décours d'une prise en charge d'un patient, et qu'elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge.

L'infection associée aux soins est dite « nosocomiale » si celle-ci est contractée à l'hôpital.

L'hôpital dispose depuis plus de 30 ans d'un Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) qui s'est renforcé d'une Équipe de Prévention du Risque Infectieux (EPRI).

Ils mettent en place des actions prioritaires telles que :

- **L'hygiène des mains**,
- **La surveillance des bactéries résistantes** et des infections associées aux soins,
- **La sensibilisation** à la vaccination,
- **L'évaluation des pratiques** des professionnels pour lutter contre le risque infectieux,
- **La formation** régulière des professionnels.

Les professionnels de l'hôpital appliquent des règles strictes permettant de limiter les risques :

- **Désinfection des mains** à l'aide de solutions hydro-alcoolique avant et après chaque soin,
- **Port d'un masque** en période d'épidémie virale,
- **Port des gants** en cas de contact avec du sang ou tout autre produit d'origine humaine,
- **Nettoyage et désinfection du matériel et des surfaces** après chaque utilisation et entre chaque patient.

VOTRE PARTICIPATION EST PRIMORDIALE !

Votre participation, ainsi que celle de vos proches est primordiale pour compléter ces mesures de prévention :

- Friction hydroalcoolique :
 - à faire avant les repas, en entrant et en sortant de la chambre,
 - si vos mains sont souillées ou en sortant des toilettes, réaliser un lavage des mains avec du savon.
- Porter une tenue propre et prendre soin de votre hygiène corporelle.
- Porter un masque chirurgical si vous toussiez ou lors des périodes d'épidémie virale en présence d'autres personnes.
- Reporter la visite de vos proches s'ils sont porteurs d'une infection des voies respiratoires ou de tout autre maladie transmissible et limiter les visites en période d'épidémie.
- Ne pas toucher :
 - le matériel (cathéters, perfusions, sondes, drains...),
 - les plaies / cicatrices,
 - les pansements.
- Respecter les consignes affichées ou données par l'équipe médicale et paramédicale (ex : se préparer avant une intervention chirurgicale : dépilation de la zone opératoire et douche).
- Ne pas stocker de denrées périssables dans votre chambre (fruits, laitages...).
- Indiquer à vos proches de ne pas apporter de plantes en pot, elles sont interdites, et de limiter les fleurs coupées ou fleurs artificielles. Les fleurs coupées ou fleurs artificielles sont interdites dans les unités de soins accueillant les patients immunodéprimés ou fragiles.
- Éviter que vos proches s'assoient sur votre lit et utilisent les toilettes de votre chambre.
- Signaler aux professionnels toute suspicion d'évènement infectieux en lien avec votre prise en charge.
- Lorsque votre état de santé le permet, pensez à mettre à jour vos vaccinations (grippe, COVID-19, pneumocoque), n'hésitez pas à en parler à votre médecin pour avoir plus d'information.

D'autres mesures de prévention peuvent être mises en place pendant votre séjour à l'hôpital.

Il s'agit de précautions complémentaires. En fonction de votre état, elles peuvent être prescrites afin de vous protéger et de protéger les autres patients notamment les patients les plus fragiles, les visiteurs et les professionnels. Une information vous sera remise à la mise en place de ces mesures. Une affiche sera apposée sur la porte de votre chambre, rappelant les conduites à respecter par le personnel, vous-même et les personnes vous rendant visite.

L'équipe soignante est à votre écoute pour répondre à vos questions n'hésitez pas à la solliciter.



IMPORTANT

Nous vous invitons, vous et vos proches à vous désinfecter les mains régulièrement avec les solutions hydro-alcooliques qui sont à disposition dans votre chambre ou dans la circulation :

Appliquer une dose de produit pour recouvrir la totalité des mains et des poignets et frictionner jusqu'au séchage complet du produit hydro-alcoolique.



NOS RÉSULTATS D'INDICATEURS NATIONAUX DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS



Certification (A)

Date de certification : 10/12/2019

SATISFACTION ET EXPÉRIENCE DES PATIENTS

MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE (MCO)

Appréciation globale des patients (MCO)	→ 78 / 100
Accueil	78 / 100
Prise en charge infirmiers/aides-soignants	83 / 100
Prise en charge par les médecins / chirurgiens / sages-femmes	84 / 100
Chambre	85 / 100
Repas	75 / 100
Sortie	66 / 100

CHIRURGIE AMBULATOIRE (CA)

Appréciation globale des patients (CA)	→ 81 / 100
Avant l'hospitalisation	80 / 100
Accueil le jour de l'hospitalisation	82 / 100
Prise en charge	88 / 100
Chambre et repas / collation	83 / 100
Sortie et retour à domicile	75 / 100

Pour en savoir plus, rendez vous sur Qualiscope :

https://www.has-sante.fr/jcms/3291_FicheEtablissement/fr/hopital-americain

PRISE EN CHARGE CLINIQUE

MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE (MCO)

Prise en charge de la douleur	→ 88 %
Prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour infection respiratoire basse	58 %
AVC - Imagerie cérébrale diagnostique	94 %
Planification du suivi post-AVC	4 %
Événements thrombo-emboliques après pose d'une prothèse totale de hanche <i>Résultat similaire ou potentiellement meilleur que prévu</i>	✓
Événements thrombo-emboliques après pose d'une prothèse totale de genou <i>Résultat moins bons que prévu</i>	✗

CHIRURGIE AMBULATOIRE (CA)

Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après intervention pour lithiase urinaire <i>Résultat similaire ou potentiellement meilleur que prévu</i>	✓
Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après cholécystectomie <i>Résultat similaire ou potentiellement meilleur que prévu</i>	✓
Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après intervention pour affection non lithiasique <i>Résultat similaire ou potentiellement meilleur que prévu</i>	✓
Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après intervention sur les amygdales <i>Résultat similaire ou potentiellement meilleur que prévu</i>	✓

COORDINATION DES PRISES EN CHARGE

MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE (MCO)

Qualité de la lettre de liaison à la sortie	→ 60/100
---	----------

CHIRURGIE AMBULATOIRE (CA)

Qualité de la lettre de liaison à la sortie	↘ 28/100
---	----------

PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

Consommation de solutions hydro-alcooliques (SHA)	↘ 90 %
Infections du site opératoire après pose d'une prothèse totale de hanche <i>Résultat similaire ou potentiellement meilleur que prévu</i>	✓

Découvrez le projet le plus ambitieux jamais lancé par l'Hôpital Américain de Paris

Rendez-vous sur notre site internet :
www.american-hospital.org/nous-soutenir
ou scannez le QR code avec votre mobile :



American Hospital of Paris
NON PROFIT ORGANIZATION